

**ANNULATION D'UNE DEMANDE
DE DECLARATION PREALABLE**

PAR LE MAIRE

AU NOM DE LA COMMUNE

N° DP 35093 23 A0230

Déposée le 19/06/2023

Par : LE CLECH Guy

Demeurant : 1 Hameau de Belvédère à Dinard (35800)

Terrain sis : 1 Hameau du Belvédère à Dinard (35800) Cadastré : AK 142

Nature des travaux : aménagement combles

Le Maire de Dinard

Vu la demande de déclaration préalable n°DP 035 093 23 A0230 déposée le 19/06/2023 par la représentée par Monsieur et domiciliée à Dinard (35800) ;

Vu l'objet de la demande de déclaration préalable :

- aménagement de combles ;
- sur un terrain situé 1 hameau du Belvédère à Dinard (35800) et cadastré : AK 142 ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu l'arrêté n°2021-1164 en date du 30/09/2021 portant délégation de fonctions et de signature à Pascal Guichard, conseiller municipal ;

Considérant que le bénéficiaire, a par courrier en date du 10/07/2023, demandé l'annulation de la demande de déclaration préalable n°DP 035 093 23 A0230 ;

ARRETE

Article Unique: La demande de déclaration préalable de travaux n° DP 035 093 23 A0230 est annulée.

Le présent arrêté est transmis au représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L 2131-1 et L 2131-2 du code général des collectivités territoriales et notifié au pétitionnaire.



Dinard, le 21 juillet 2023

Pour le Maire et par délégation,
Pascal Guichard, conseiller municipal
délégué à l'urbanisme